

Note d'intention Plan triennal – 2022 – 2024

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE

A l'entame de cette nouvelle législature, le Conseil du Cpas vous présente son programme de politique générale, conformément aux dispositions prévues dans la Loi Organique.

L'article 72 prévoit en effet : « Deux fois par législature, au premier et au quatrième budget, est joint un plan triennal.

Le premier plan triennal est accompagné d'un programme de politique générale qui comporte pour la durée de la législature les projets politiques principaux et les moyens budgétaires qui s'y rapportent.

Le plan triennal se compose des documents suivants :

1° une note d'orientation qui comporte les axes politiques fondamentaux choisis pour les trois prochaines années;

2° un plan de gestion qui traduit budgétairement la note d'orientation sous forme d'estimations et de perspectives.

Le programme de politique générale et le plan triennal sont soumis au comité de concertation, conformément à l'article 26bis, § 1er, 8°. ».

Préambule

Le CPAS de Berchem-Ste-Agathe se doit, plus que jamais, d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin. Le monde sort d'une crise sanitaire mais aussi économique sans précédent.

Pendant cette crise, le CPAS a maintenu ses services de proximité ouverts pour accompagner les citoyens Berchemois, et cela grâce à un personnel présent, sur le terrain, malgré l'épidémie. Le plan triennal 2022-2024 devra pouvoir répondre aux conséquences de cette crise, tant au niveau de l'accompagnement à la formation et à l'emploi, qu'au niveau sanitaire via nos différents établissements de soins. Chacun a pu se rendre compte pendant la crise de l'importance des structures locales. C'est ainsi que le CPAS, en bonne collaboration avec la commune, se doit d'être exemplaire dans ses missions dans cette période post-crise, mais aussi ambitieuse et inventive dans la manière de réaliser ses objectifs.

Cette note synthétise le plan triennal 2022-2024 et circonscrit les principales orientations stratégiques que nous comptons entreprendre durant cette période.

En introduction, il convient de rappeler la mission essentielle d'un Cpas : le droit pour toute personne à l'aide sociale. « Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ». Ceci revient à dire qu'au centre de notre action, se trouve chaque Berchemois qui est dans le besoin. La Commune, notre premier pouvoir de tutelle, nous aidera dans cette mission.

Le CPAS conserve bien évidemment comme principe structurant à sa politique le concept de 'Vallée sociale', territoire géographique sur lequel sont fixés plusieurs dispositifs d'aide sociale complémentaires et collaborant en réseau afin d'aider les bénéficiaires. La Vallée sociale se compose des services du CPAS (la maison de repos, l'épicerie sociale, le centre de jour 'Hortensias', le centre de soins de jour 'Tournesol', la prêterie, le restaurant social 'les Mimosas', le service social polyvalent, etc.. .), mais aussi du centre de planning familial, d'Intermaide, de la crèche inclusive la 'Courte Echelle', et de l'ONE.

Il convient également de rappeler les enjeux importants et le contexte dans lequel le CPAS évolue. Toute une série d'enjeux sociétaux et de décisions politiques ont eu une influence sur les revenus et les dépenses des pouvoirs locaux. Il apparaît important de garder à l'esprit plusieurs de ces enjeux :

- Un contexte de post-crise covid-19 : le CPAS ne s'est jamais arrêté pendant la crise sanitaire. Et le plus dur est peut-être à venir avec les conséquences négatives sur le plan économique. Le CPAS est le lieu du « dernier recours », a vocation à être subsidiaire, quand toutes les autres aides ne sont plus possibles. Nous savons que les différents niveaux de pouvoir ont enclenché différents mécanismes d'aides durant la crise afin de l'impact sur l'économie : chômage temporaire, gel des faillites, aides fédérales, etc Une fois toutes ces aides débranchées, le CPAS risque de connaître un nombre important de demandes supplémentaires. 2022 sera donc une année capitale et le service social du CPAS devra s'armer pour accompagner une croissance programmée des demandes.

- L'évolution constante de la démographie : Berchem-Sainte-Agathe est la quatrième commune bruxelloise qui a enregistré un taux de croissance élevé au cours de ces quinze dernières années. Cette évolution a un impact sur les besoins et les moyens du CPAS. Globalement, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration impacte les dépenses sociales ;

- La solidarité et le renforcement de « l'humain » : la qualité de vie passe par le lien social. Les pratiques de sociabilité et de solidarité jouent un rôle fondamental pour la cohésion sociale d'une société. Plus que jamais la crise sanitaire a mis en exergue le fait que chacun d'entre nous a besoin de liens humains renforcés. Trop de personnes se sont trouvées isolées, calfeutrées chez elles, durant ces différents confinements. Le CPAS doit pouvoir continuer à exercer cette mission de renforcement des contacts humains, via ses différents dispositifs : Bernavette, centre de jour 'Hortensias', Mimosas, services d'aide à domicile,... L'isolement est un des pires fléaux de notre époque, et le CPAS, via ses services d'accompagnement, constitue une solution de proximité afin de lutter contre ce danger.

- Crise « énergétique » et ambitions « climatiques » : le contexte actuel au niveau énergétique, avec les flambées du prix du gaz, aura certainement des conséquences sur de nombreux ménages en difficultés. Le CPAS devra pouvoir répondre aux demandes futures qui risquent de s'accroître via notamment son « guichet énergie ». Mais ce n'est pas tout : le CPAS devra également à travers ses projets transversaux et ses bâtiments, contribuer à l'effort national pour le climat. Le CPAS doit conserver une exemplarité à travers ses missions afin de faire « sa part » dans l'économie de CO2. Ainsi, le CPAS a multiplié ses efforts les dernières années : la Bernavette est devenue électrique, le service de livraison de repas est passé de la voiture au vélo, ou encore avec un plan de déplacement d'entreprises actualisé qui

privilégiera les modes de déplacements alternatifs. Pour le futur, l'ambition doit et devra être une optimisation énergétique des bâtiments parfois 'vétustes' du CPAS.

- Un cadre et une organisation de travail 'moderne' et 'adapté' : la crise sanitaire a permis une évolution et une prise de conscience dans la manière de travailler. Le CPAS se veut résolument progressiste et a d'ailleurs récemment adapté son mode de fonctionnement au niveau du télétravail. Mais il importe également d'apporter une attention toute particulière sur le bien-être de chacun des travailleurs sur le lieu de travail. Ainsi, un nouvel accueil, plus ouvert, et plus lumineux, sera bientôt mieux sur pied au sein du bâtiment Albert Laurent. La mise à disposition de fruits pour le personnel est déjà opérationnelle. Il importera également de mettre à disposition un espace « bien-être » pour le personnel.

A. GOUVERNANCE

Pour ce qui concerne le fonctionnement du Cpas et de la Commune, leurs administrations doivent centrer leurs efforts sur la compétence des agents et la qualité du service aux citoyens. Nous assurerons une gestion rigoureuse et durable, dans le respect du bien public avec des mandataires au service de l'intérêt général.

Personnel

Afin de réaliser ces différents objectifs, nous mettrons en œuvre l'accord régional entre le gouvernement bruxellois et les organisations syndicales, consacrant une augmentation barémique sur plusieurs années, la mise en place d'un deuxième pilier de pensions pour les contractuels, l'allongement des échelles, et l'augmentation de la valeur des chèques-repas. Nous ne pouvons que soutenir cet accord important pour l'ensemble du personnel qui mérite cette valorisation depuis tant d'années. Comme déjà évoqué plus haut, nous continuerons à renforcer le bien-être du personnel : fruits mis à disposition chaque semaine, création d'un espace bien-être sous la forme participative, opérationnalisation du télétravail deux jours par semaine, opérations « food-trucks » offerts au personnel,... . Par ailleurs, nous continuerons à élargir nos catalogues formations en vue de proposer des modules adaptés et modernes pour l'ensemble de notre personnel.

Coordination sociale

Nous renforcerons les collaborations entre la Commune, le CPAS et le secteur associatif réunis au sein de la Coordination sociale 1082. La Coordination Sociale de Berchem-Sainte-Agathe (Coordi 1082) est une plateforme de rencontre, de réflexion, d'action, d'échange et de concertation des associations et services actifs dans les champs psycho-médicosocial, éducatif et culturel sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe (BSA) ou travaillant avec un public berchemois. La Coordination 1082 a pour but de favoriser la connaissance réciproque des travailleurs et des institutions. Cela se fait dans des réunions destinées à permettre le partage d'informations, les échanges d'idées et de débat entre les différents intervenants. Dans le même ordre d'idées, le CPAS de Berchem continuera à s'affirmer comme pilote de la

coordination sociale avec plusieurs projets spécifiques, notamment la mise en place d'un répertoire du monde associatif berchemois, mais aussi la création de journées thématiques sur des domaines cruciaux, en matière de santé et de pauvreté. Le CPAS poursuivra par ailleurs l'accompagnement des publics précarisés au quotidien, et aura le souci de répondre aux défis de la pauvreté infantile – via notamment la participation à la Commission dédiée mise en place par la Commune. Au travers des rencontres, la Coordination Sociale encourage les différents acteurs à mettre en place des synergies, à participer à la création d'outils de diagnostic concernant les problématiques sociales et à relayer les besoins de la population aux responsables et mandataires publics et politiques.

Statistiques

Depuis 2021, le CPAS de Berchem s'est doté d'une boussole essentielle à la réalisation de ses objectifs, à savoir la mise en place d'une évaluation statistique plusieurs fois par an. Le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe dispose désormais d'un bulletin statistique périodique en français et en néerlandais qui reprend les chiffres clés de nos principaux départements et services et qui donne ainsi une vision d'ensemble du travail que nous accomplissons tout au long de l'année.

Ce nouvel outil sera mis à jour au moins deux fois par an. Il servira tant en interne à objectiver le travail accompli au quotidien par tous les agents du CPAS qu'en externe pour communiquer et transmettre, en toute transparence, des informations à tous ceux qui le demandent (journalistes, institutions, etc.).

Ce bulletin statistique évoluera au fil du temps et constituera ainsi un outil de monitoring pratique pour comprendre les tendances qui se dessinent en matière d'aide sociale dans notre commune.

Contrôle interne

L'implémentation d'un contrôle interne accru et structuré doit pouvoir garantir cette maîtrise des process tout en garantissant les services à prodiguer aux citoyens, aux usagers et clients du CPAS. Le contrôle interne sera encore maximalisé durant la durée du plan puisque le CPAS passera dans la phase d'opérationnalisation orientée sur des solutions concrètes face aux problèmes identifiés.

Amélioration de l'accueil des usagers

Plusieurs processus seront encouragés et développés durant la durée du plan, au niveau de la satisfaction de nos usagers :

- Un nouvel accueil dans le bâtiment Albert Laurent sera créé, plus moderne, plus accueillant et plus pratique, en vue d'un accueil optimal pour les usagers du CPAS.
- Des enquêtes de satisfaction seront réalisés régulièrement auprès des usagers.

- Un processus de gestion de la plainte sera implémenté avec création d'un espace de médiation.
- Un site internet spécifique et didactique sera créé pour les résidents et familles de la maison de repos afin de rendre l'échange d'informations plus fluide, plus lisible et plus transparent.

Synergies

Nous veillerons au bon fonctionnement des synergies entre CPAS et Commune (tout en conservant notre caractère d'entité distincte), dans les métiers de « support » en vue de renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle.

Les synergies mises en place avec la commune seront poursuivies : au niveau administratif, au niveau du personnel, au niveau du bien-être du personnel, au niveau du service des achats, au niveau du service informatique :

- Service informatique : service unique qui gère l'administration communale et le CPAS avec une sous-traitance à Iristeam afin d'obtenir une vision à long terme de la gestion informatique. Il y a donc une seule équipe qui travaille de façon équilibrée entre la commune et le CPAS. Cette synergie permet également de mettre en place des systèmes identiques au niveau de l'administration communale et du CPAS, renforçant ainsi la stabilité des systèmes informatiques. Nous pouvons citer plusieurs projets communs : indicateur courrier, charte informatique, gestion de Awingu,... .
- Service SIPP : service commun pour administration communale et CPAS assurant les plans de prévention légalement imposés dans le but d'avoir des plans d'action bien intégrés.
- Service GRH : collaboration active dans la gestion conjointe du personnel des deux administrations permettant d'éviter les doublons et de mettre en place des procédures identiques tant au niveau de la politique de recrutement que de la formation et de la gestion de carrière. Les statuts administratifs et pécuniaires du personnel, le règlement de travail et autres règlements sont le fruit d'un travail conjoint entre l'administration communale et le cpas. Par ailleurs, un focus sera fait en 2022 sur les processus de réforme en matière d'évaluation du personnel.
- Service des achats : gestion de tous les marchés, tant ceux de la commune, que ceux du CPAS et les marchés conjoints

B. DÉMOGRAPHIE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE - AINÉS

Collaboration avec la crèche inclusive

La crèche inclusive La Court'Echelle dont l'objectif est la création et la gestion d'un milieu d'accueil pour enfants de 0 à 6 ans avec une attention particulière portée à l'intégration sociale et à l'inclusion d'enfants en situation de handicap verra le jour cette année. De fait, l'association a eu la décision définitive de la Cocof quant à l'octroi de la subvention relative aux travaux et devrait ouvrir en 2022. La crèche sera hébergée dans les locaux du Cpas. Le CPAS collaborera avec l'ASBL en vue de réaliser un projet de crèche inclusive, avec des places réservées pour des enfants en situation de handicap, mais également avec des places réservées pour des enfants d'usagers du CPAS. Une convention sera réalisée pour formuler les termes de l'accord.

Mimosa et livraisons de repas à domicile

Avec ses services 'Mimosa' et 'Goodfood via Goodmove', le CPAS de Berchem propose deux services complémentaires de restauration adaptée et de qualité, qui luttent contre l'isolement sociale et encouragent les bonnes habitudes alimentaires.

Nous continuerons donc à soutenir les activités et autres initiatives du Mimosa, le restaurant communautaire créé à l'attention des « grands seniors » berchemois. Il s'agit d'un lieu de rencontre qui propose une alimentation saine et durable labélisé Good Food.

Comme déjà évoqué, le CPAS a travaillé en 2021 sur un projet de livraison de repas à domicile via des moyens de mobilité douce, à savoir un vélo électrique. Pour rappel, le triple objectif est de construire et développer une distribution de repas labellisés 'Good Food' aux bénéficiaires qui en ont le plus besoin, procéder à la formation et à l'insertion socio-professionnelle, et participer dans la continuité de l'Agenda 21, à une conscientisation sur les enjeux climatiques et de mobilité sur le territoire local. Ce projet continuera à se réaliser en parfaite collaboration avec notre service d'aide à domicile en vue d'encore améliorer notre présence quotidienne auprès de nos bénéficiaires qui en ont le plus besoin. En lien avec ce projet, le CPAS a également pour ambition de travailler sur un projet de livraison des colis alimentaires pour les personnes qui ont des problèmes de mobilité.

Encourager l'autonomie et lutter contre l'isolement : Mimosas, Hortensias, SAD, Bernavette, Goodfood via Goodmove...

Le CPAS de Berchem continuera à soutenir l'autonomie des personnes âgées à travers ses différents services. Nous venons d'évoquer le restaurant social, le Mimosa, et le service de livraison de repas à domicile. Nous continuerons à encourager le développement du service d'aide à domicile également, via le service d'aide familiale et ménager.

Une attention particulière sera donnée aux personnes âgées à domicile, via nos différents services de proximité. Il est essentiel de pouvoir les aider dans le lieu de vie choisi, tout comme il est nécessaire de mettre les outils en place afin de lutter contre l'isolement social.

Nous poursuivrons le développement du centre d'accueil de jour des Hortensias. ». Ce service facilite le maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce dispositif est bien perçu par

notre population car il joue un rôle essentiel pour briser la tendance à l'isolement en promouvant la recherche de l'autonomie et le bien-être. La demande pour ce service est de plus en plus importante, et il sera nécessaire d'adapter les activités en fonction du ressenti des bénéficiaires. Différents ateliers seront développés, tels

Nous poursuivons notre soutien à la mobilité des personnes âgées et/ou à mobilité réduite via la Bernavette et poursuivrons le développement des nouveaux arrêts au sein de notre Commune. Par ailleurs, nous maintiendrons l'exigence d'avoir une Bernavette 100% électrique, dans un souci de baisser le taux des émissions CO₂ du CPAS.

Nous mettrons en place un dispositif d'aide et accompagnement des aidants proches et mettrons en place une aide ponctuelle à l'adaptation des lieux de vie pour personnes atteintes d'un handicap, d'une perte d'autonomie ou en cas de convalescence.

Maison de repos

La Maison de repos 'Le Val des Fleurs' continuera sa mission avec le maintien de ses exigences qualitatives élevées depuis sa création. La résidence Val des Fleurs est un lieu de vie moderne, convivial et familial. C'est une « maison ouverte vers l'extérieur » qui offre la possibilité de participer à des activités qui favorisent aussi bien le développement personnel que les contacts sociaux.

Les logements sont répartis en trois services (étages) : service 1 destiné aux personnes ayant des problèmes physiques, service 2 destiné aux personnes valides et service 3 destiné aux personnes désorientées. Cette répartition de l'espace permet d'accorder une attention et des soins adaptés et d'offrir un accompagnement sur mesure, familial et chaleureux.

L'occupation de la MRS sera de 120 lits (occupation à 98%).

Une attention particulière sera donnée aux familles des résidents, notamment via une communication plus complète et plus actualisée de la vie au sein du Val des Fleurs.

Un budget est également prévu pour le projet TukTuk, projet qui permet aux personnes âgées de se déplacer dans la commune en vélo, accompagnés d'un bénévole.

Comme déjà dit également, des investissements importants seront faits afin de garantir aux membres de notre personnel l'accès à tous les moyens de protection nécessaires, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le projet Montessori sera poursuivi et passera à l'étape supérieure via un financement régional. Cette prise en charge non-médicamenteuse est centrée sur l'utilisation des capacités préservées de la personne et vise à lui permettre d'être aussi indépendante que possible en conservant un rôle social. Tous ces projets seront menés avec détermination et volonté par les équipes du CPAS afin de pleinement aider tous ceux touchés par la crise. Un travail spécifique sera réalisé afin d'améliorer le quotidien des résidents en perte d'autonomie.

Au niveau de la recette, un rattrapage de l'indexation qui n'a pas eu lieu ces 4 dernières années sera réalisé. Dans le même temps, nous garantirons bien évidemment les fonctions sociales de la Maison de Repos du Val des Fleurs avec une politique tarifaire adéquate et une

aide financière renforcée en faveur des résidents les plus faibles. Une attention sera donc soutenue de sorte que les priorités d'accès fixées par le conseil soient respectées, et notamment que l'accessibilité financière puisse être garantie de manière absolue pour les personnes moins favorisées.

Cellule Jeunes

Nous porterons une attention particulière aux étudiants de plus en plus nombreux à émarger au CPAS. Nous soutiendrons l'accomplissement de notre mission concernant le projet individuel d'intégration sociale concernant particulièrement les jeunes. La cellule jeunes mise en place par le CPAS doit permettre un encadrement et accompagnement des jeunes tant dans leur recherche de formations (études ou formations complémentaires) que de recherche d'emploi. De par le suivi des projets individualisés d'intégration sociale, le CPAS mettra tout en œuvre pour assurer ce suivi.

Nous constatons que de plus en plus de jeunes s'adressent au CPAS dès leur majorité et souhaitent une mise en autonomie.

Par ailleurs, le projet d'accompagnement et de soutien scolaire des usagers, lancé en 2021, sera poursuivi en 2022.

Quartier de la Cité Moderne

Le partenariat sera également poursuivi avec la société Comensia afin de développer l'antenne sociale LISA dans le quartier de la Cité Moderne, conformément à la déclaration de politique générale. Au besoin, le CPAS participera à la création d'autres antennes si celles-ci venaient à se créer en collaboration avec les services préventions de la Commune.

Le CPAS contribuera également au contrat de quartier durable obtenu par la commune, à travers la mise en place du projet territoire zéro chômeur de longue durée. Depuis plusieurs mois, le CPAS travaille à la mise en place d'un « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) dans et autour du quartier de la Cité Moderne. Ce projet s'inspire de la méthodologie développée en France depuis 2016 et vise à embaucher, sur base volontaire et en CDI, toute personne privée durablement d'emploi sur un territoire défini. Ces personnes sont embauchées par une Entreprise à But d'Emploi (EBE) qui crée des activités économiques utiles pour le territoire et correspondant aux compétences des personnes privées d'emploi. S'inscrivant dans la dynamique régionale pilotée par Actiris, le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe est le premier acteur bruxellois à inscrire un financement pour ce projet à son budget. La phase d'étude des besoins du quartier et d'identification des chômeur·ses a été lancée en avril 2021 avec l'engagement d'un chargé de projet. Pour cette phase, le CPAS a été sélectionné par les chercheur·ses du CESEP mandaté·es par Actiris parmi 6 communes ayant explicitement manifesté leur intérêt auprès du service régional de l'emploi dès 2020.

Activation sociale

De manière générale, un focus transversal sera réalisé en matière d'activation sociale pour nos usagers. Le CPAS propose déjà un accompagnement individuel par les différents services du département et des activités à la carte qui sont adaptées aux familles, mais ne permettent pas de répondre pleinement à des objectifs plus durables en termes d'activation sociale. Nous avons donc opté pour des modules d'activités qui permettront de remobiliser nos usagers et leur donneront le recul nécessaire pour construire un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il s'agira d'un pilier essentiel pour ce plan 2022-24.

Logement

Nous continuerons à soutenir le logement collectif du Cpas « les Lauriers ». Le CPAS a mis, pour rappel, en place un logement collectif pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. Ce dispositif permet aujourd'hui d'offrir aux Berchemois en situations de détresse une sécurité de logement provisoire. Ce logement est opérationnel et accueille constamment 12 personnes. Ceci permet de répondre aux demandes lorsque des personnes se retrouvent sans logement en raison d'un sinistre ou d'une expulsion, sans devoir prévoir un renvoi à l'hôtel lorsque les centres d'accueil sont au complet.

Par ailleurs, le CPAS travaille actuellement sur la mise d'un nouveau logement de transit, via un financement régional, à destination des familles mono-parentales, public particulièrement vulnérable face aux dangers de la précarité. L'objectif est d'exploiter un bâtiment au sein de la commune, en vue de proposer une série de places supplémentaires pour les familles mono-parentales dans le besoin.

La cellule logement accompagnera les demandeurs dans leur recherche de logement adapté à leur situation et à leurs moyens financiers. La convention signée avec la société de logements sociaux active sur le territoire de Berchem-Ste-Agathe permet l'attribution d'un certain nombre de logements sociaux aux usagers du CPAS qui se retrouvent en recherche active de logement.

Energie

Pour les personnes en difficulté, la cellule énergie du Cpas continuera à aider nos concitoyens à mieux gérer leur consommation d'eau, de gaz, d'électricité et à adopter les bons gestes pour faire des économies d'énergie. Plus que jamais au vu de la crise énergétique, le guichet « énergie » aura un rôle clé à jouer via différents mécanismes :

1. Accompagnement
2. Sensibilisation
3. Aides financières

Quelles sont les missions de la cellule énergie ?

- Garantir à tous les Berchemois, en particulier les personnes en situation précaire, une fourniture d'énergie de subsistance (client protégé, rehaussement du limiteur, etc.)
- Chercher avec la personne la solution pour apurer ses factures impayées : aide financière, plan de paiement, etc.
- Accompagner les personnes de manière préventive afin qu'elles puissent avoir les moyens et capacités à payer les factures en temps et en heure, notamment grâce à une guidance budgétaire, sociale et énergétique.

Médiation de dettes

Nous poursuivrons le nécessaire travail de médiation de dettes avec les fournisseurs tout en informant sur les primes et aides existantes (Fonds social chauffage, Prime Rénovation).

D. EMPLOI

Une politique volontariste d'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi sera menée avec les aides régionales et fédérales à l'emploi, notamment celles aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale qui peuvent bénéficier de mesures de mise à l'emploi (les « articles 60 et 61 »). Le financement des emplois d'insertion sera progressivement élargi à 65 personnes par an en 2024, au lieu de 60 aujourd'hui. Le CPAS mène une politique de réinsertion socio-professionnelle active en mettant non seulement au travail des personnes sous contrat article 60§7 mais également en organisant bon nombre d'ateliers de remobilisation pour aider les usagers à se présenter sur le marché du travail dans de meilleures conditions et faciliter ainsi leur recherche de travail. L'année 2022 sera essentielle puisque le CPAS devra gérer les suites et autres conséquences de la crise du COVID-19. Notre service d'insertion professionnelle sera particulièrement attentif afin de fixer des parcours de réinsertion en lien avec les profils des usagers. Des partenariats pourront être poursuivis avec des écoles spécifiques comme l'EFP ou des opérateurs liés à Bruxelles Formation. L'emploi et l'apprentissage des langues nationales seront encouragés, pour favoriser une meilleure insertion. Par ailleurs, des partenariats seront créés avec des structures externes proposant un coaching spécifique et des filières porteuses en matière d'insertion à l'emploi.

De manière générale, nous mettrons en œuvre les possibilités pour réorganiser les services d'emploi et de formation au sein d'une « maison de l'emploi » dans le cadre du contrat de quartier durable de la Cité Moderne afin de délivrer un meilleur service aux habitants et un partenariat sera recherché avec une ou plusieurs missions locales.

Nous renforcerons la Commission Insertion socioprofessionnelle (ISP) afin d'apporter un soutien efficace aux bénéficiaires d'une aide pour qu'ils s'intègrent dans le marché de l'emploi dans les meilleures conditions.

E. SANTE

En matière de santé, en collaboration avec la Commune, nous poursuivons à l'échelon local à la mise en place d'une coordination des besoins en matière d'aide, de soins, d'accompagnement et d'aménagement du domicile via la création d'un Town Care Manager (Accessible à tous - seniors, aidants proches, jeunes parents en difficulté - le care manager pourra identifier, répondre et orienter vers les services nécessaires et utiles, assurant au passage un suivi de la demande et une coordination des services impliqués dans la recherche du bien-être de la personne concernée). Il pourra indiquer à la commune ou au CPAS les manques éventuels en matière de santé de proximité. Au niveau de la santé, le CPAS donnera une priorité à la préoccupation d'un territoire « En Santé », traduction de l'importance de mener une politique de santé communautaire à partir et avec nos usagers. Le responsable 'Town Care Manager' aura évidemment un rôle prépondérant dans cette gestion globalisée et communautaire, notamment via la création de parcours d'aides et de soins spécifiques pour les bénéficiaires.

Par ailleurs, nous finaliserons le « continuum de soins » grâce à la création d'une structure et d'un dispositif d'accueil de court séjour et de convalescence et nous compléterons le « continuum » de soins que nous avons créé dans la vallée sociale. Un subside de la COCOM en investissements est prévu pour la réalisation de ce projet. Une collaboration avec différents partenaires (hôpitaux, services à domicile, maisons médicales,...) sera nécessaire.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail psychosocial avec nos usagers, à la fois via la psychologue engagée au CPAS, mais également via notre partenariat avec le centre de planning familial de Berchem-Ste-Agathe.

Enfin, nous continuerons à soutenir le centre de soins de jour 'Le Tournesol'. Celui-ci est un centre de soins de jour qui accueille des personnes souffrant de difficultés locomotrices et/ou de mémoire. Le centre de soins favorise le maintien à domicile en proposant une prise en charge spécialisée et différents services destinés à stimuler l'autonomie de la personne. Une aide globale et personnalisée est prodiguée tant à la personne accueillie qu'à sa famille.

Une équipe professionnelle composée d'une infirmière, trois aides-soignantes, un ergothérapeute et un kinésithérapeute assure les soins et propose des activités dans un cadre convivial.

F. CULTURE - VOLONTARIAT - SOLIDARITE

Culture

Nous garantirons l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket, dit « article 27 » permettant d'aller aux spectacles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, nous

poursuivrons notre travail d'activation sociale via un référent culturel en proposant divers formations/ateliers/activités culturelles à nos usagers.

Bénévolat

Le bénévolat sera encouragé, soutenu et valorisé par l'organisation d'une foire au bénévolat ou un guide du bénévolat local et en créant du lien avec les institutions partenaires et présentes sur le territoire communal (Valida, Consultation ONE, Oxfam, homes, ...).

Nous encouragerons et structurerons l'entraide entre citoyens en montrant l'exemple par la délivrance de services spécifiques aux parents et familles. Un service devrait être organisé pour aider, par des petites interventions simples, électriques ou de plomberie par exemple, les seniors ou personnes dans le besoin qui ne peuvent accomplir ces tâches par elles-mêmes.

Pie Konijn

Le projet Pie Konijn poursuivra son développement. Le projet « Pie Konijn » permet une réinsertion sociale pour des personnes fragilisées. Le projet débuté en 2016 a été poursuivi en 2021, via une collaboration avec des personnes habitantes du quartier. Le CPAS ira un pas plus loin via des investissements sur le domaine en 2022, en vue de créer un espace pédagogique et formatif via un financement de Bruxelles Environnement. Le CPAS souhaite également créer un espace vert pédagogique nature-animaux destiné à tous les Berchemois sur le site de l'ancienne ferme classée Pie Konijn.

Le programme intitulé « La nature réinvestit le quartier » consistera en un réaménagement de cet ancien espace agricole situé en plein cœur de la ville. Il s'articulera autour de deux axes : la création, d'une part, d'un parcours récréatif et pédagogique alternant animaux de la ferme, des zones naturelles et des cultures potagères et la restauration de l'ancien corps de ferme d'autre part.

Ce projet valorisera un écrin de verdure aujourd'hui en jachère au cœur de Berchem-Sainte-Agathe et un patrimoine agricole qui a pratiquement disparu dans Bruxelles. Il sera participatif, apportera une réelle plus-value pour les habitants du quartier, permettra de développer des ateliers pédagogiques notamment en partenariat avec des écoles, d'organiser des activités intergénérationnelles et profitera à tous les Berchemois.

Au-delà du simple aspect environnemental, ce programme s'appuie sur les missions sociales centrales du CPAS. Il renforce la continuité des politiques d'emploi et de cohésion sociale développées depuis des années autour de notre épicerie sociale B@bel'Hut Market et de tout ce que nous avons mis en place sous le label Good Food.

De plus, les seniors de notre Résidence le Val des Fleurs et des Hortensias, notre centre de jour, seront aux premières loges pour profiter du site réaménagé et participer à sa vie quotidienne. Avec l'intergénérationnel en ligne de mire, ce nouvel espace sera idéal pour organiser rencontres et activités entre le public senior et les enfants.

Epicerie sociale et aide alimentaire

Rappelons également le dispositif de l'épicerie sociale dont l'objectif principal est de proposer des produits variés de qualité à des familles en difficulté moyennant une faible participation financière. Le projet s'inscrit dans une optique de développement durable où les bénéficiaires sont sensibilisés à l'alimentation saine, à la lutte contre le gaspillage et à une nutrition équilibrée. Des ateliers dans le cadre de la cuisine durable sont proposés aux bénéficiaires et peuvent être organisés sur place grâce à l'installation d'une cuisine de formation.

La distribution des colis alimentaire sera également poursuivie, en collaboration avec la banque alimentaire, mais également certains partenaires privés.

Prêterie Solidair'prêt

Le soutien à la prêterie sera poursuivi. Pour rappel, un comité citoyen d'usagers au sein du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe a mis en place il y a deux ans une prêterie, c'est-à-dire un local où l'on peut venir emprunter du matériel tel qu'un appareil à raclette, une machine à coudre, un coffret à outils, un robot multifonction ou encore des flûtes à champagne.

Ce projet a été construit de manière participative et est géré avec des bénéficiaires du CPAS.

Ce service de prêt est ouvert à toutes les personnes qui habitent à Berchem-Sainte-Agathe. Une cotisation de 10€ par famille et par an est demandée. Les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté peuvent emprunter gratuitement le matériel. Le matériel que l'on peut emprunter se trouve dans un local situé au niveau de l'épicerie sociale du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe.

G. CONCLUSION

Partant de ces objectifs, notre souci est d'assurer aux Berchemois des conditions économiques, sociales et humaines acceptables. Le contexte budgétaire est certes particulier et avec finalement peu de marge de manœuvre financière, mais c'est avec conviction que le Conseil s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser ces objectifs, qui bien entendu, s'étaleront dans le temps. Telles sont les raisons pour lesquelles ces objectifs méritent d'être accueillis, en pensant aux personnes et familles qui sont perpétuellement à la recherche d'une dignité.